

## Fiche thématique (Janvier 2026)

# Stratégie territoriale de mobilité durable et inclusive : mobiliser les acteurs pour réussir et pérenniser son projet

Déployer un projet de mobilité durable et inclusive ne se fait pas seul et requiert au contraire de mobiliser l'ensemble des acteurs de son territoire afin d'y impulser une dynamique. Les enjeux de cette mobilisation sont multiples : coordonner les initiatives, repérer et orienter les publics, améliorer l'accompagnement des bénéficiaires ou encore intégrer les principes de la mobilité durable et inclusive au cœur des politiques publiques.

Il s'agit donc de créer une gouvernance spécifique, prenant en compte certaines caractéristiques centrales de la mobilité durable et inclusive, comme la diversité du public visé. Par ailleurs, les besoins de mobilité dépassant bien souvent les périmètres administratifs des collectivités, il est nécessaire de travailler à la coordination entre les territoires et d'adopter une approche inter-territoriale et multi-niveaux.

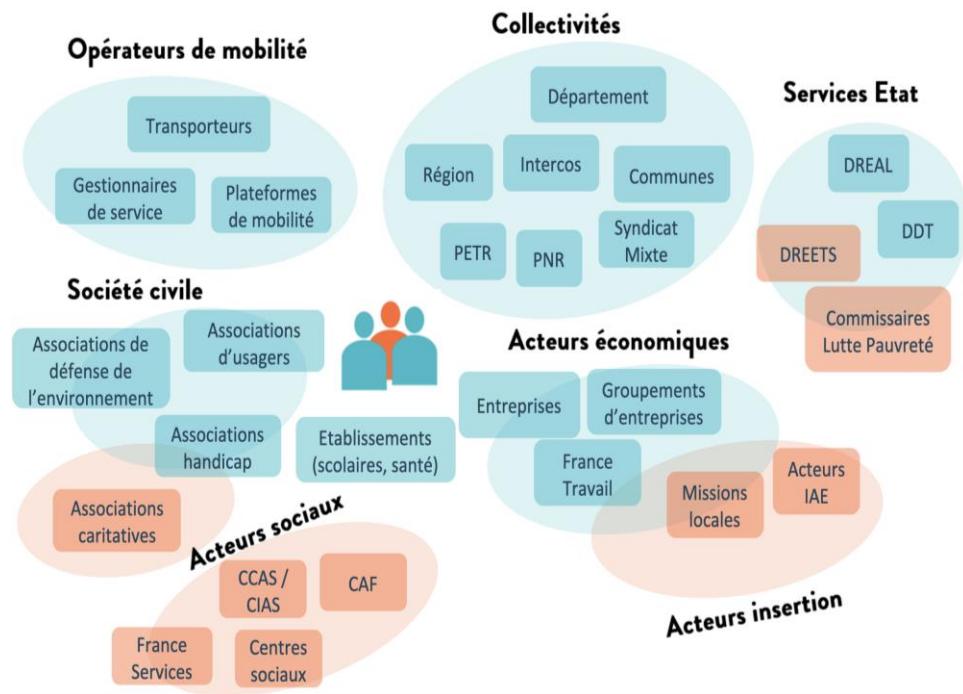
Établir une stratégie territoriale de MDI suppose donc souvent de faire évoluer ses habitudes de travail en impliquant un écosystème d'acteurs plus large que dans un projet classique de mobilité et en réunissant acteurs de la mobilité et acteurs sociaux autour de la table.



## UNE DIVERSITÉ DE PUBLICS À ACCOMPAGNER... QUI SE TRADUIT DANS L'ÉCOSSYSTÈME D'ACTEURS À MOBILISER

### Les publics de la MDI

- en situation de précarité énergétique (ONPE)
- modestes ou très modestes (au sens de l' ANAH)
- en recherche d'emploi
- bénéficiaires de minima sociaux
- en insertion
- en formation
- en situation de handicap
- jeunes
- seniors
- autres (aidants, résidents des zones peu accessibles...)





## DÉFINIR SA MÉTHODE DE MOBILISATION

### Associer gouvernance opérationnelle et stratégique

La gouvernance opérationnelle, indispensable pour déployer ses actions, mobilise les acteurs opérationnels (par exemple des mécanicien·nes cycle). Selon les projets, elle peut être plus ou moins poussée et aller jusqu'à créer des synergies renforçant l'impact de ces actions.

La gouvernance stratégique demande quant à elle d'embarquer les élue·s et acteurs institutionnels. Elle se déploie sur le temps long, en lien avec une feuille de route pluriannuelle.

L'enjeu est alors de faire converger ces deux modes de gouvernance, pour réunir acteurs opérationnels et décideurs. Ce rapprochement est en effet indispensable pour garantir un engagement de long terme autour de la MDI et créer une vision partagée par un large nombre d'acteurs.

### Les Territoires à mobilité durable et inclusive (TEMI)

Accompagnés dans l'élaboration d'une planification intégrée de la mobilité durable et inclusive, les TEMI contribuent à faire émerger de nouveaux modes de gouvernance des mobilités. Grâce au programme Tims, ils bénéficient d'un financement en ingénierie leur permettant de mettre en œuvre les 3 phases de leur projet : diagnostic, construction d'un plan d'actions et mise en place d'une gouvernance spécifique.

Au total, 9 TEMI sont déployés en France avec comme objectif l'émergence de stratégies territoriales dédiées à la MDI.

### Choisir ses outils

Pour définir sa méthode de mobilisation, le Cerema recommande de répondre à quelques questions de cadrage afin d'adapter ses outils aux objectifs recherchés (recueillir un avis, faire émerger des idées, etc.) : qui mobiliser ? sur quel(s) sujet(s) ?

Les différentes réponses permettront alors de préciser les « règles du jeu » de la mobilisation.



Source : Cerema

### La Vallée du Lot et la CC du Val d'Amboise

👉 Pour élaborer son PDMS, la CC du Val d'Amboise a sélectionné des outils spécifiques aux trois catégories d'acteurs identifiés : des outils ludiques et collectifs pour les citoyen·nes (panel citoyen, cartographie participative), d'autres plus analytiques et individuels pour les élue·s et acteurs de la mobilité (entretiens individuels, questionnaires thématiques,...)

👉 Pour son PAMS, la Vallée du Lot a privilégié un outil unique permettant de croiser les regards des différents acteurs de son territoire : la balade sensible. Au cours de cette balade, chaque personne incarne un rôle sous le prisme duquel elle peut réfléchir aux principaux enjeux de mobilité rencontrés sur son chemin.



Comme le montrent les exemples des communautés de communes du Val d'Amboise et de la Vallée du Lot, plusieurs possibilités se présentent lorsqu'il s'agit de choisir ses outils de mobilisation :

- utiliser un outil pour chaque type d'acteur ciblé et les combiner entre eux
- ou utiliser un outil unique, permettant de mobiliser un ensemble d'acteurs en même temps

## L'importance des entretiens individuels

« Quand il s'agit de mobiliser les acteurs de la mobilité, il est important de démarrer par des entretiens individuels avant de chercher à les impliquer dans des réunions collectives. Cela permet d'échanger sur leurs besoins et attentes, et donc de garantir une adhésion plus forte avant une mise en mouvement collective » Alexandre Fabry, Directeur de projets au Cerema

## Quand ? : Une mobilisation à toutes les étapes et planifiée dans le temps

La construction d'une stratégie de mobilité requiert plusieurs étapes qui se déroulent sur le long terme. En effet, pour produire des effets, la mobilisation doit s'inscrire dans la durée. Il est donc nécessaire d'établir un calendrier permettant d'anticiper chaque phase du projet (diagnostic, stratégie, plan d'actions, consultation) et de situer les différents outils mobilisés dans le temps. Par ailleurs, afin de faire perdurer la mobilisation au-delà du projet, il est recommandé de mettre en place des instances ayant vocation à être pérennisées (ex : comité des partenaires).

## La phase de diagnostic : une étape clé pour formaliser la mobilisation

Première étape dans l'élaboration d'une stratégie territoriale, la phase de diagnostic se révèle être un moment propice pour communiquer et recueillir les attentes des acteurs du territoire.

A travers différents temps et outils de mobilisation (focus groupes, entretiens individuels, enquêtes en ligne...), elle permet notamment d'établir un état des lieux partagé du territoire qui servira de base dans les prochaines étapes du projet.

### La communauté de communes du Clunisois

Alors qu'elle avait pris la compétence mobilité depuis peu, la CC du Clunisois a pu profiter de la phase de diagnostic de son PDMS pour se faire connaître en tant que nouvelle AOM locale.

Elle a ainsi diffusé un questionnaire en ligne aux habitant·es (obtenant plus de 850 réponses) et mobilisé près de 450 conseillers et conseillères municipaux lors d'ateliers de concertation.

Enfin, c'est aussi à l'occasion du diagnostic que le comité des partenaires, toujours existant aujourd'hui, s'est réuni pour la première fois sur le territoire.

## Comment convaincre ?

Pour favoriser l'implication des parties prenantes dans sa stratégie de MDI, Alexandre Fabry conseille d'identifier en amont les éléments spécifiques qui susciteront leur intérêt sur ce projet. Il peut s'agir de promouvoir la complémentarité de vos actions avec celles des prescripteurs, ou encore de prouver l'intérêt en termes de recrutement pour les employeurs.



## Retour d'expérience : Mobilisation dans la Vallée de Kaysersberg

### Une mobilisation ancrée dans un projet de territoire

En tant que territoire à mobilité durable et inclusive (TEMI), la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg s'est engagée dans l'élaboration d'une planification intégrée de la MDI.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité de son projet de territoire, intitulé « La Vallée du Bien-Être ». A cette occasion, la collectivité avait mené une première expérience de mobilisation en 2016 centrée autour des GrAPS : des « groupes actions projets » impliquant élus·es, habitant·es, acteurs socioprofessionnels et associatifs, et qui a fait remonter la mobilité comme un enjeu de taille sur le territoire. Celle-ci lui a permis de tirer des enseignements précieux pour améliorer et faire perdurer cette démarche participative dans le cadre du programme Tims.

### Impliquer les habitant·es dans son projet

Après un premier temps d'analyse et d'entretiens qualitatifs, la collectivité et les membres du comité de pilotage ont défini 4 thèmes prioritaires à travailler en ateliers participatifs.

L'idée a ensuite été de mobiliser les habitant·es du territoire en misant sur la proximité : "aller vers" sur les marchés, tirage au sort dans chaque commune, diffusion de l'information par des relais locaux tels que France Travail ou la Mission locale ont permis d'identifier des habitant·es volontaires pour faire partie de ces ateliers de réflexion organisés jusqu'en décembre.

Ce travail a aussi permis à la CC d'identifier quelques écueils et bonnes pratiques à connaître lorsqu'il s'agit de développer la participation citoyenne :

- Le tirage au sort testé pour 2 des 4 ateliers a rencontré un succès limité, avec un faible niveau de réponse des personnes sollicitées, prouvant l'importance d'une mobilisation plus directe des usagers.
- Il est important de tenir les participant·es informé·es des résultats de leur implication notamment pour leur faire part des solutions retenues ou non.

*« Cette mobilisation représente une implication à long terme et une vraie dynamique de groupe s'est installée ce qui nous donnera l'opportunité de mobiliser pour tester certaines solutions » Lisa Durécu, CC Vallée de Kaysersberg*

### Une mobilisation en 4 étapes

Les ateliers thématiques sont structurés en 4 temps complémentaires permettant de créer un réel parcours de mobilisation citoyenne :

1. Définition du sujet
2. Échanges avec un·e intervenan·te
3. Définition de solutions pour le territoire
4. Temps de synthèse

Par la suite, les propositions issues de ces ateliers seront étudiées pour construire la feuille de route et le futur PDMS de la collectivité.



### Des outils de mobilisation originaux

Afin de rendre sa phase de diagnostic appropriable par toutes et tous, la CC a fait le choix d'utiliser des outils accessibles et ludiques. Elle s'est par exemple servi à plusieurs reprises des cartes sensibles, un support visuel qui encourage l'expression des perceptions de chacun·e vis-à-vis de ses déplacements en invitant à représenter les principaux lieux fréquentés ainsi que l'aisance à s'y rendre ou non. La collectivité a aussi fait appel à une facilitatrice graphique pour traduire les thématiques abordées en entretiens par le dessin. Des particularités qui se sont révélées riches d'enseignements et d'échanges.





## DES RESSOURCES POUR APPROFONDIR

### [Mobilité locale : comment aller plus loin avec les habitants ?, Cerema, 2025](#)

Ce webinaire du Cerema est consacré à la place des habitants et habitantes dans les projets de mobilité. A partir de questions essentielles à se poser avant toute démarche de participation, il aide à définir le cadre qui permettra au travail de se dérouler au mieux. Différents exemples enrichissent cette présentation et mettent en avant la diversité de l'implication de la population dans un projet de mobilité locale.

### [La Mosaïque de la mobilité solidaire, Cerema, 2025](#)

La Mosaïque de la mobilité solidaire est un outil d'animation développé par le Cerema Hauts-de-France. Il permet de réunir les acteurs autour de la table (conseillers/conseillères mobilité, associations, agent·es des collectivités...) pour échanger sur les enjeux et objectifs de la mobilité solidaire sur son territoire.

### [La charte de la participation du public, Ministère de la transition écologique, 2025](#)

Cette charte portée par le Ministère de la Transition écologique définit un ensemble de principes socles pour encadrer les projets de participation des publics, aussi bien portés par des associations que des collectivités. Après adhésion à la charte, le porteur peut rejoindre une communauté d'adhérents avec laquelle échanger des conseils et des ressources.

### [Habitants, collectifs, associations : quelle place dans les projets de mobilité ?, Cerema, 2024](#)

Ce webinaire organisé par le Cerema à destination des lauréats d'Avenir Montagne Mobilités est dédié à la concertation et la participation citoyenne. Croisant les regards d'experts et les retours d'expériences, il décrit les jalons essentiels des projets de mobilité.

### [Retour d'expériences de l'appel à partenaires « Plans de mobilité simplifiés en ville moyenne » : enseignements et conseils pratiques, Cerema, 2024](#)

Ce rapport donne à voir l'élaboration des Plans de mobilité simplifiés au sein de 6 collectivités centrées autour de villes moyennes. Il permet de présenter des retours d'expérience divers desquels découlent certaines recommandations pour lancer son projet de PDMS et mobiliser les acteurs dans cette initiative.

### [La prise en compte des publics en situation de handicap, Cerema, 2023](#)

Ce document produit à l'occasion d'un atelier organisé par le Cerema revient sur les bases de la participation et donne des ressources et conseils pour favoriser la participation des personnes en situation de handicap au sein de ses projets locaux.

### [La « boussole de la participation », Cerema](#)

La boussole de la participation est un outil d'accompagnement à la construction d'une démarche participative fonctionnant en 3 temps : auto-évaluation, définition de sa démarche et suivi-bilan de cette dernière.

**N'oubliez pas de consulter le site de la mobilité durable et inclusive :  
[mobilité-durable-inclusive.fr](http://mobilité-durable-inclusive.fr) !**



Le programme Tims vise à développer la mobilité durable et inclusive en France. Il ambitionne de réaliser des économies d'énergie en encourageant des modes de mobilité plus sobres. Pour une transition juste, l'objectif est de permettre à tous, en particulier aux personnes en précarité-mobilité, d'accéder aux services essentiels et d'exercer pleinement leurs droits fondamentaux.

**Pour plus d'informations**

[mobilite-durable-inclusive.fr](http://mobilite-durable-inclusive.fr)